

Audience Sonia DAHMANI le 30 juin 2025



Déroulé de l'audience :

Entrée de la 5ème chambre

Interdiction d'entrer dans la salle d'audience pour les avocats étrangers. il y a des consignés.

Les avocats tunisiens tentent de négocier, la sécurité a demandé au Procureur son avis.

Les avocats étrangers parviennent finalement à entrer dans la salle et assister à l'audience.

Les avocats plaident, l'un explique notre présence, notre solidarité et la honte que Sonia soit là entourée de deux policiers.

Le Bâtonnier Chawki plaide avec énergie et demande le report pour établir la preuve de l'autorité de la chose jugée.

Sonia est assise devant ses avocats entre les policiers, ses cheveux devenus blancs...

Le débat est houleux, les avocats interpellent le président qui refuse le renvoi et menacent de se retirer du dossier.

Une avocate évoque le fait que le président a peur et qu'il n'est pas libre, à part de déposer sa démission.

Il refuse finalement le report, un jugement sera prononcé ce jour.

Les avocats retirent donc leur constitution pour ne pas être garant de cette procédure inique.

Nous avons été destinataires du délibéré en fin de journée, hors de la salle d'audience. Sonia a été condamnée à 24 mois. Il lui reste donc 36 mois de détention, sans possibilité de remise de peine la concernant.



